

L'Europe face à de nouveaux défis

On a absolument besoin d'une construction sociale, politique, économique autre pour la transformation sociale en France et pour que soit respecté le niveau national français. Cela va de pair avec l'exigence de coopérations nouvelles très intimes, de concertations très étroites entre européens.

Cela exige, une option ferme de rejet de toute forme de domination de la nation, de toute construction qui, en Europe, prétendrait empêcher la possibilité d'une révolution sociale en France.

C'est ce dont témoignent, trois grands événements :

- l'exacerbation des difficultés sociales en France et en Europe ;
- l'élargissement de l'Europe qui participe de cette exacerbation ;
- l'échec de la convention qui renforce les dangers inhérents à cette situation mais aussi les opportunités pour les luttes et la transformation sociale.

L'exacerbation des difficultés sociales en France et en Europe :

L'échec massif des tentatives social-démocrates puis social-libérales à la fin des années 1990, leurs tentatives de jonction avortées avec les chrétiens-démocrates, tout cela a permis l'avènement de droites agressives et populistes engageant une véritable offensive réactionnaire.

De partout, au nom de la sécurité, de la liberté, de la mobilité, de la compétitivité, de l'efficacité, de la lutte contre le chômage, au nom encore de la défense de la " valeur travail ", sont lancés des programmes de démaillage des codes du travail, de précarisation systématique généralisée, de pression accrue sur le coût salarial de l'emploi.

Cette concordance des attaques et des arguments utilisés pour y faire se résigner les populations, confirme combien la concertation entre dirigeants politiques et patronats est désormais étroite en Europe, au service de la domination des marchés. Le capital cherche à s'appuyer sur l'Europe et, donc, à en faire un nouveau niveau de gouvernance.

En France, Allemagne ou Italie, ces tensions paraissent particulièrement fortes et durables.

L'énorme mobilisation du printemps 2003 sur les retraites dans l'Hexagone a buté durement sur l'inexistence de perspectives politiques à laquelle ont sans doute contribué l'insuffisante conscience des enjeux européens en la matière et la faiblesse du combat proprement politique pour une construction alternative.

L'élargissement de l'Europe :

L'entrée dans l'Union, à partir du 1^{er} mai 2004, de huit pays d'Europe centrale et orientale, plus les îles de Malte et de Chypre, participe de cette exacerbation des difficultés sociales en Europe, poussant le besoin d'une réorientation profonde.

1) Problèmes économiques et sociaux

1-1) Les conditions de l'adhésion

- Les dix nouveaux membres adhèrent avec une dérogation, cela signifie que " *bien que n'adoptant pas encore l'euro, ils s'engagent à mettre tout en œuvre pour l'adopter à terme, lorsqu'ils satisferont aux critères de convergences définis dans le traité* ".

- À une certaine date après l'adhésion, les nouveaux États membres intégreront le mécanisme de changes européens " MCE II " [système de taux de change fixes - mais ajustables - qui comporte un cours pivot autour duquel la devise est autorisée à fluctuer de plus ou moins 15%].

- Les dix États adopteront l'euro après avoir rempli les critères

de convergence fixés par le traité de Maastricht, dont les deux ans de participation aux MCE II.

1- 2) Une accentuation de l'hétérogénéité de l'Union :

Dans son rapport sur l'état de l'Union en 2004 l'OFCE indique que " *le rattrapage économique [entre les pays entrant et ceux déjà membres] apparaît très lent* ".

Cela s'accompagne de très fortes disparités sociales. En 2002, le taux de chômage moyen des quinze se situait à 7,8% alors que, pour les dix entrants, la moyenne était proche de 15%, variant de 3,3% pour Malte à 20% pour la Pologne.

Quant à la richesse par habitant, elle dépasse les 23 000 euros par an dans l'Europe des quinze, alors qu'elle est à peine supérieure à 10 000 euros en moyenne parmi les dix entrants. Et cela va de plus de 20 000 euros par an pour Chypre à 7 400 euros pour la Lettonie.

1- 3) De très gros efforts d'ajustement :

Au contraire de l'illusion véhiculée sur les effets positifs d'un fort élargissement du débouché pour les 15, cette nouvelle intégration ne constituerait pas, en l'état, une base de relance de leur croissance.

Le CEPII (1) estime que l'activité ne progressera que de 0,05% à l'horizon 2015 suite à l'intégration de 12 nouveaux entrants, la Roumanie et la Bulgarie devant entrer en 2007.

Surtout, il note que " *l'essentiel du choc de l'intégration est ressenti à l'Est : l'Union Européenne dans son ensemble ne serait pas affectée de manière significative par une double libéralisation qui ne touche que 4% de ses exportations* ".

Cependant on sait que, pour certains secteurs, les effets pourraient être ravageurs : agriculture, habillement, chaussures, cycles, automobile ... Et déjà d'importantes délocalisations sont effectuées par les groupes avec de nombreux plans de licenciements ici.

Mais l'énorme effort d'ajustement exigé de la part des nouveaux entrants est considérable.

En effet, contrairement au Royaume-Uni et au Danemark, qui appartiennent à l'Union Européenne sans avoir adopté l'euro, les nouveaux adhérents ne disposeront pas de clause de sauvegarde. Ils devront donc impérativement adopter l'euro et, pour cela, respecter les critères de Maastricht.

L'élargissement, dans ces conditions, constitue une vraie gageure car, à l'exception de la Slovaquie, le PIB par tête des Peco (2) ne dépasse pas, en parité de pouvoir d'achat, 40% de celui de l'Union Européenne. Ces pays seront donc confrontés à des exigences contradictoires (3) : se conformer aux critères nominaux de Maastricht et converger vers leurs partenaires européens en terme de niveau de développement.

Ces pays seront donc tenus de maintenir des politiques monétaires restrictives pour se conformer aux critères d'inflation de Maastricht avec les risques pour la croissance et l'emploi.

Cette instabilité pourrait être plus importante et contagieuse à l'approche du 1^{er} mai 2004.

De plus, la chute du dollar par rapport à l'euro expose fortement les Peco à la concurrence des pays émergents d'Asie vers lesquels pourraient se délocaliser certaines de leurs propres activités.

Dans ces conditions un scénario de crise à l'Argentine n'est pas à exclure totalement si l'un de ces pays décidait d'adopter l'euro avec un taux de change sur-évalué.

Au total, on peut penser que l'élargissement dans ces conditions engendrerait de fortes pressions à la baisse du taux de salaire

sur toute la zone, sans parler de l'emploi.

On sait, par ailleurs, combien les pays méditerranéens craignent que l'élargissement conduise à la marginalisation accrue de leurs productions du fait de l'intensification de la concurrence avec celles des Peco.

2) De nouveaux facteurs de division entre Européens

L'épisode de la guerre en Irak, puis l'échec de la convention ont révélé de fortes oppositions nouvelles entre membres actuels et nouveaux adhérents de l'Union.

Ces épisodes ont confirmé la force du sentiment national dans les pays d'Europe centrale et orientale et le fait que, quand il s'agit de défense, les Peco se tournent d'abord vers l'OTAN et les États-Unis.

Tout cela rend sans doute encore plus contradictoire la poursuite de la construction de l'architecture institutionnelle européenne que l'Ouest entend imposer en l'état à l'Est.

Il semble bien que dans les Peco existe un fort refus du " fédéralisme " ou de la perspective d'un " super Etat européen ".

Cela renvoie, pour partie, à l'expérience historique de ces pays avec l'échec du fédéralisme en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie et surtout dans l'ex-URSS fédératrice de tous les pays du CAEM⁴.

Mais cela exprime aussi une forte inquiétude face à la perspective d'être à nouveau **fédéré par un ensemble dominateur, en l'occurrence le couple franco-allemand.**

Cela marche de pair avec un refus net de tout affaiblissement du rôle et des prérogatives des parlements nationaux dans la mesure même où, pour ces pays, le signe le plus tangible de la disparition du totalitarisme est précisément l'émergence de la démocratie parlementaire.

Il y a donc indiscutablement des ferments d'antagonismes nouveaux qui semblent être très accentués par le choix qui a été fait de l'élargissement.

En effet, l'option qui a été retenue a consisté à envisager l'élargissement sur le même modèle que les précédents, aux pays du sud de l'Europe dans les années 80 et aux pays nordiques dans les années 90. Sans aucune créativité nouvelle le choix a été d'étendre purement et simplement à l'Est des institutions et des normes conçues à l'Ouest du continent sans que celles-ci n'aient pu faire la démonstration de leur efficacité face à la crise systémique, au contraire.

Or, justement, on exige des Peco d'énormes efforts d'adaptation très rigoureux avec un dispositif de " monitoring " capable d'alerter sur la moindre décimale de dépassement des contraintes imposées, alors que l'Allemagne et la France transgressent, elles, les règles que s'est donnée l'Union, avec le Pacte de stabilité.

Cela a pu apparaître d'autant plus insupportable à ces pays que le projet de constitution de Giscard d'Estaing proposait une reconfiguration des rapports de pouvoirs entre les grands et les petits États, faisant reculer ces derniers par rapport à ce qui était établi dans le traité de Nice.

L'échec de la Convention au dernier sommet de Bruxelles place l'Europe face à une situation tout à fait inédite.

L'élargissement tel qu'il va se faire à partir du 1^{er} mai 2004 va accentuer les antagonismes de la construction institutionnelle de l'Europe existante.

Le contexte devrait être donc, à partir de cette échéance, celui d'un grand marché où la concurrence va être exacerbée.

La guerre économique entre Européens, et sur le théâtre européen, devrait redoubler avec la pression du dollar.

Il est clair que le projet de Constitution n'aurait en aucun cas permis de construire un dépassement de ces antagonismes. Il érige en principe fondamental la concurrence sur le grand marché et entend inscrire dans le marbre la logique de Maastricht.

Mais il paraît non moins clair que le retour au compromis très

bancal du traité de Nice risque surtout d'accroître la paralysie institutionnelle et politique dans l'Union.

Jacques Chirac a parlé de la nécessité de créer des " **groupes pionniers** " à partir du couplage franco-allemand. Et déjà certains reparlent de la perspective d'un condominium franco-allemand sur une Europe à plusieurs vitesses.

Mais ce souci des dirigeants français d'arriver à enfermer l'Allemagne dans une construction politique dont ils partageraient avec elle les rennes du pouvoir se heurte cependant aux réticences des autorités allemandes. Elles ne veulent pas se couper des pays de l'Est et veulent avoir les mains libres dans les marchandages bilatéraux avec les États-Unis et le Royaume-Uni.

Pour autant, l'hypothèse d'une construction fédérale de l'Europe semble avoir pris du plomb dans l'aile. Mais on entend déjà des voix se lever prétendant que la situation de crise extrême vers laquelle on se dirige va finir par faire prévaloir le " principe de réalité ", les Européens comprenant alors, dans le chaos, que la Constitution est absolument nécessaire.

Comment, dès lors, se positionner ? Faut-il bagarrer pour exiger un report de l'élargissement ? Comment intervenir pour que ne finisse par s'imposer une fausse alternative : soit, d'un côté, le bond en avant fédéraliste avec une " constituante ", comme le demandent déjà des socialistes et des verts en France ; soit, de l'autre, l'illusion souverainiste qui peut d'ailleurs être captée par la recherche d'un condominium franco-allemand voire même d'un éventuel " triumvirat " avec les britanniques ?

3) Un besoin de convergences de luttes contre-offensives :

L'idée d'un traité constitutionnel n'a pas été du tout abandonnée. Elle est appelée à ressortir avec, face aux difficultés. Sur une telle question, le positionnement du syndicalisme européen sera d'une grande importance. Il est à noter que les prises de position de la CES sont pour le moins ambiguës. Si elle demande une " **plateforme sociale solide** " englobant notamment " **les droits des travailleurs, les négociations collectives, les services publics et les services d'intérêt général de qualité** " elle a aussi déclaré qu'elle regrettait " **vivement que la préparation de la première constitution européenne ait échoué si près du but** ".

On mesure en tout cas le besoin d'un développement des luttes sociales nationales et de leur convergence autour de grands axes de transformation sociale radicale.

On mesure aussi le piège que peut constituer la focalisation des revendications autour du service public censé créer des îlots de contreponds face à la domination exacerbée du marché.

Le récent rapport Herzog au Parlement Européen semble exprimer cette volonté d'utiliser cette question, pour concilier avec les dominations des marchés, en la coupant de la nécessité de nouvelles entreprises publiques et d'une réorientation radicale de la BCE.

L'enjeu de " l'Europe sociale " apparaît tout à fait décisif.

C'est dire l'importance, pour aider à une convergence contre-offensive des luttes sociales et altermondialistes, de la perspective de Sécurité commune d'emploi ou de formation. ■

1. CEPII : Centre d'études politiques internationales

2. PECO : Pays d'Europe Centrale et Orientale.

3. L'exercice paraît d'autant plus contradictoire que, dans bien des cas, les monnaies de ces pays font l'objet d'une très grande volatilité associée à une tendance à la sur-évaluation.

C'est particulièrement vrai pour les couronnes tchèques et slovaques, le zloty polonais et, surtout le forint hongrois

4. CAEM : Conseil d'Aide Economique Mutuelle.